



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : [rousse.yves@neuf.fr](mailto:rousse.yves@neuf.fr)

### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

Tir aux Armes Réglementaires 2019

-----

Les épreuves du Championnat Départemental de Tir des disciplines TAR seront tirées les vendredi 26 et samedi 27 Avril

2019 aux stands :

Tir National de Versailles pour les disciplines à 50m et 200m

**Pro Patria de Montesson pour les disciplines 25m**

### Inscriptions

Le formulaire d'inscription est disponible sur le lien internet <http://inscription-tar.cdty.fr>. (suivre les instructions en ligne)

Les inscriptions en lignes seront possibles du **19 mars** au **23 avril 2019**

Pour s'inscrire dans la discipline **821** (Vitesse carabine 22LR semi-automatique), merci d'envoyer un email à [gestion-compet@cdty.fr](mailto:gestion-compet@cdty.fr) en précisant nom, prénom, n° licence FFTir et numéro de club.

L'épreuve **pistolet & revolver** dispose de 2 classements : **armes authentiques 832** et **armes récentes 830**. Le tireur devra choisir 1 de ces 2 classements (830 ou 832), et donc, s'inscrire à une seule des 2 disciplines.

En cas de problème d'inscription, vous pouvez joindre le comité départemental d'organisation du championnat par email à l'adresse [gestion-compet@cdty.fr](mailto:gestion-compet@cdty.fr).

Les engagements sont nominatifs et les tireurs doivent choisir leur série pour chaque discipline tirée.

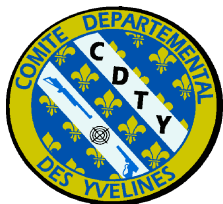
Les tireurs non inscrits dans les délais ne seront admis au pas de tir que selon les places disponibles.



**Yvelines**  
Conseil général



**Direction**  
**Départementale**



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : [rousse.yves@neuf.fr](mailto:rousse.yves@neuf.fr)

### Règlement des engagements

Le paiement des engagements s'effectuera de la façon suivante :

- pour le département 78 le C.D.T.Y. enverra, comme pour les autres championnats, une facture à chaque club,
- pour le département 92, le C.D.T.Y. enverra une facture globale des clubs du département au CDT92,
- pour les autres départements (93 et 95) le paiement des engagements est à envoyer (par le tireur, le club ou le comité départemental suivant vos règlements internes) directement au **Comité Départemental de Tir des Yvelines** (C.D.T.Y. adresse ci-dessus), indiquer nom, prénom, licence FFTir et disciplines pour chaque tireur."

**PRIX : 16€ par engagement**

### Informations complémentaires

Le championnat est ouvert à tous les tireurs titulaires d'une licence F.F.Tir **signée par le médecin**.

Les règles TAR seront appliquées. (voir le règlement de la gestion sportive).

Les tireurs sont priés de se présenter au minimum **30 minutes avant le début** de leur série pour le contrôle des armes.

Les séries pourront être modifiées en fonction du nombre de participants.

**La participation au championnat départemental est qualificative pour participer au Championnat Régional**  
**Attention, pour les disciplines 830, 832, 831, la ligue IDF pourra appliquer des quotas de qualification (140 places disponibles).**

Les équipes de 3 tireurs devront être déclarées avant le début des matchs au moyen de la "Fiche d'inscription équipe" à envoyer à [gestion-compet@cdty.fr](mailto:gestion-compet@cdty.fr) ou au plus tard présenter cette fiche sur place.



**Yvelines**  
Conseil général



**Direction**  
**Départementale**



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : [rousse.yves@neuf.fr](mailto:rousse.yves@neuf.fr)

### Plan de Tir Championnat Départemental TAR 2019

Vendredi 26 avril 2019

200m TNV			50m TNV			25m PPM			50 cibles basculantes TNV
810 et 812	9h	Série1				830-2	9h	Serie41	821 Envoyer un email à <a href="mailto:gestion-compet@cdty.fr">gestion-compet@cdty.fr</a>
815 et 816	10h	Serie2				831	10h	Serie42	
810 et 812	11h	Serie3				830-2	11h	Serie43	
810 et 812	14h	Serie4	820	14h	Serie23	831	14h	Serie44	
815 et 816	15h	Serie5	820	15h	Serie24	830-2	15h	Serie45	
810 et 812	16h	Serie6	820	16h	Serie25	831	16h	Serie46	
						830-2	17h	Serie47	
						831	18h	Serie48	

Samedi 27 avril 2019

200m TNV			50m TNV			25m PPM			50 cibles basculantes TNV
810 et 812	9h	Serie7	820	9h	Serie26	831	10h	Serie50	821 Envoyer un email à <a href="mailto:gestion-compet@cdty.fr">gestion-compet@cdty.fr</a>
810 et 812	10h	Serie8	820	10h	Serie27	830-2	11h	Serie51	
815 et 816	11h	Serie9	820	11h	Serie28	831	14h	Serie52	
810 et 812	14h	Serie10				830-2	15h	Serie53	
810 et 812	15h	Serie11				831	16h	Serie54	
815 et 816	16h	Serie12				830-2	17h	Serie55	
						831	18h	Serie56	

200m		50m		50 cibles basculantes		25m	
810	Fusil à répétition manuelle					830	Pistolet revolver / armes récentes
812	Fusil Armes modifiées	820	Carabine 22LR	821	Vitesse carabine 22LR semi-automatique	832	Pistolet revolver – armes authentiques
815	Fusil semi-automatique gros calibre					831	Vitesse militaire
816	Fusil semi-automatique petit calibre						



**Yvelines**  
Conseil général



Direction  
Départementale